



# Amicale Française des Arbitres du Cyclisme

A. F. A. C.

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DIMANCHE 18 DECEMBRE 2005 A ROSNY SOUS BOIS (F.F.C.).

### **1. Allocution de bienvenue.**

Monsieur Michel RIVIERE ouvre la séance en remerciant les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à la convocation de ce jour. 23 personnes sont présentes sur les 55 membres qui composent l'amicale

### **2. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale constitutive du samedi 20 novembre 2004.**

Chaque membre de l'amicale a reçu avec sa convocation à l'Assemblée Générale du jour, le procès verbal de l'A.G. constitutive ainsi que les statuts de l'A.F.A.C.

C'est à la majorité des voix que le procès verbal de l'A.G. du samedi 20 novembre 2004 et les statuts sont approuvés.

### **3. Allocution de Jacques SABATHIER (Président de la Commission Nationale du Corps Arbitral.**

Jacques SABATHIER représente également la Fédération Française de Cyclisme et excuse Patrice ROY, le secrétaire, de ne pas être présent parmi nous ce matin.

Le Président de la C.N.C.A. se réjouit de la création de l'A.F.A.C. et souhaite que cette dernière connaîtra dans les années à venir un nombre croissant d'adhérents du milieu de l'arbitrage dans le domaine du cyclisme, toutes disciplines confondues.

Jacques SABATHIER informe les adhérents du travail réalisé au sein de la C.N.C.A. ainsi que du découpage régional des différents responsables composant cette commission.

### **4. Allocution du Président de l'A.F.A.C, Michel RIVIERE.**

Voir rapport joint en annexe.

**5. Rapport moral du Secrétaire Général de l' A.F.A.C, *Eric PUREN.***

Voir rapport moral joint en annexe.

Approbation du rapport moral du Secrétaire Général par les membres de l'amicale.

**6. Rapport financier du Trésorier Général de l' A.F.A.C, *Jean Marie DUMONT.***

Voir rapport financier joint en annexe.

Approbation du rapport financier du Trésorier Général par les membres de l'amicale.

**7. Résultats du questionnaire sur les souhaits des adhérents, *Norbert JEANNEAU.***

36 questionnaires ont été retournés à Norbert JEANNEAU sur les 55 adhérents que compte l'Amicale.

Sur la périodicité des rencontres au niveau de l'amicale, 57% des amicalistes souhaitent se retrouver deux fois par an.

Les mois les plus appropriés sont octobre et novembre à 32 %, janvier 26 % et décembre ainsi que février 22 %.

La durée retenue est à 41 % du samedi au dimanche. 33 % préfèrent du vendredi au samedi.

17 % souhaitent uniquement le samedi et 9 % uniquement le dimanche. Mais 66 % souhaitent que ces rencontres se terminent le dimanche.

Le lieu de ces rencontres n'est pas préoccupant puisque 60 % des membres sont indifférents au lieu géographique.

La principale attente reste à la grande majorité la convivialité.

Pour l'aspect financier, 60 % des personnes souhaitent un budget qui reste dans la limite de 100 euros.

Dans la même proportion, les adhérents souhaiteraient que le conjoint puisse participer à ces rencontres.

**8. Choix du lieu de notre prochaine rencontre et lieu de la prochaine A.G. de l'A.F.A.C.**

Après discussion et échanges de point de vue, le week-end du samedi 21 et dimanche 22 octobre est retenu pour la réalisation de notre prochaine rencontre et réalisation de notre Assemblée Générale annuelle.

Le principe retenu est de pouvoir réaliser le samedi matin une réunion de la C.N.C.A. L'après midi visite touristique dans les environs du site retenu. Animations en soirée.

Dimanche matin, Assemblée Générale de l'Amicale. Repas en commun le midi et retour des adhérents vers leur lieu de domicile dans l'après midi.

Norbert JEANNEAU est chargé de préparer ce week-end dans la région des Pays de La Loire.

### **9. Modification des statuts de l'A.F.A.C et élections du bureau.**

C'est à la majorité des voix que la modification des statuts de l'A.F.A.C est accepté par les membres présent. L'article 5 devient :

#### **ARTICLE 5 : Composition**

L'amicale se compose de membres honoraires et actifs.

**Le titre de membre honoraire est accordé aux anciens membres actifs ayant cessé leur activité d'arbitre et versant leur cotisation annuelle,**

Le titre de membre actif est accordé aux personnes, possesseurs d'une licence FFC, **de l'année en cours**, de type commissaire - arbitre, arbitre fédéral ou international qui adhèrent aux présents statuts et s'engagent à verser la cotisation annuelle.

Lucien BOUSQUET et Francis DELRIEU ne souhaitent plus être dans le bureau de l'Amicale.

Deux membres se sont portés candidats pour les remplacer : Gérard LEFAIVRE et Yann ROBIC.

A la suite du vote ces deux personnes sont élus.

Le bureau se compose de la façon suivante jusqu'au prochaine élection en 2008 de :

Michel RIVIERE :	Président,
Francine RENARD :	Vice Présidente,
Gérard LE FAIVRE :	Vice Président,
Eric PUREN :	Secrétaire,
Norbert JEANNEAU :	Secrétaire adjoint,
Jean Marie DUMONT :	Trésorier,
Yann ROBIC :	Trésorier adjoint.

**10. Election de deux commissaires aux comptes.**

Les membres de l'Amicale ont désigné Danielle DELIMAUGES et Lucien BOUSQUET pour être les commissaires au comptes pour l'année 2006.

**11. Site Internet de l' A.F.A.C.**

Nicolas GUERIN adhérent à l' Amicale se propose pour la réalisation du site internet de l' A.F.A.C.

**12. Présentation des nouvelles tenues de l'arbitrage français.**

Fabrice PIERROT adhérent à l'Amicale présente les nouvelles tenues de l'arbitrage français qui seront à disposition dès le mois de janvier 2006.

**13. Mot de clôture du Président, *Michel RIVIERE*.**

La séance est levée par le Président, Michel RIVIERE qui remercie les commissaires arbitres de leur participation à cette assemblée générale et leur souhaite une bonne saison 2006.

Fait à Rosny-sous-Bois

Le 18 décembre 2005.

Michel RIVIERE,

Eric PUREN,

Président.

Secrétaire.